



La sauvegarde de Generali France passe par des investissements en faveur de l'emploi !

Notre syndicat FO a déjà interpellé la Direction¹ pour réclamer l'augmentation des effectifs administratifs et commerciaux. Nous expliquions qu'il était impossible de retrouver la confiance des agents, des courtiers et des salariés pour retrouver la croissance sans rétablir des effectifs suffisants. Il ne suffit pas d'augmenter les effectifs des réseaux salariés si les services administratifs sont incapables, faute d'effectifs suffisants et d'outils informatiques rénovés, de répondre à leurs besoins.

Perte de chiffre d'affaire de cinq milliards en cinq ans

Notre syndicat FO a dénoncé la politique menée depuis des années dite de redressement technique² qui a conduit à la perte de dizaines de milliers de clients et de centaines de milliers de contrats et à une réduction drastique des frais généraux sur le dos des salariés. En cinq ans le chiffre d'affaire a baissé de cinq milliards d'euros !

Pour les salariés, cela s'est traduit par une aggravation considérable des conditions de travail, la pression par les objectifs, l'individualisation des rémunérations et les sous-effectifs. Pour les clients et les réseaux, cela a conduit à une dégradation catastrophique de la qualité de service.

Les récents accords (type GPEC) font obstacles à la croissance

Aujourd'hui la Direction de Generali France annonce une volonté de croissance. Nous avons répondu que c'était une bonne chose et qu'il fallait y mettre les moyens. Mais la Direction a répondu qu'elle augmenterait les effectifs commerciaux mais qu'elle maintiendrait sa politique, telle qu'elle est inscrite dans les accords de « GPEC » ou de « contrat de génération » que notre syndicat FO a refusé de signer : une baisse des effectifs administratifs. Face aux protestations de notre syndicat elle a annoncé au dernier CCE et au CE DMSMO qu'elle irait au-delà des accords sur l'emploi par le recrutement de 45 CDI supplémentaires. Une misère quand on connaît la situation !

Il faut des recrutements massifs !

Quand vont-ils comprendre qu'il n'y a pas le choix. Generali France ira à la catastrophe sans un investissement réel en faveur de la croissance par des recrutements massifs en CDI pour faire face à la situation criante de sous-effectifs dans de nombreux services.

¹ Voir notre tract du 12 juin 2014 et notre question ouverte à Mario Greco

² Voir par exemple notre tract du 23 octobre 2012

La Direction ne consacre ses investissements frileux qu'à ce qu'ils appellent la révolution digitale, d'ailleurs bien en retard sur d'autres compagnies. Mais cela ne servira pas à grand chose :

- ✓ si les services restent en sous-effectifs,
- ✓ si les projets informatiques ne sont pas relancés,
- ✓ si nous perdons notre production informatique.

Notre syndicat FO revendique :

- **Le maintien de toutes les activités en France au sein de l'UES Generali France Assurances,**
- **L'augmentation des effectifs à commencer par le remplacement des départs par des embauches en CDI, la requalification en CDI des contrats précaires,**
- **La garantie du maintien du salaire (tous éléments inclus y compris primes variables) en cas de changement de poste ou de fonction,**
- **La prise en compte dans les classifications de la polyvalence, du tutorat et de la participation aux cellules créatives et le respect du volontariat dans ces domaines,**
- **La suppression des contrôles individuels du rendement.**

Ces revendications sont conformes aux intérêts des salariés.

Leur satisfaction est également nécessaire pour la survie de Generali France.

Pour la défense de notre UES Generali France Assurances

En accord avec la délégation permanente de la Production informatique, notre syndicat FO, dans l'unité avec le syndicat CGT, a saisi le Tribunal d'Instance de Paris 9^{ème} pour faire reconnaître que succursale française de GIS fait partie de notre UES.

Le Tribunal se réunira probablement le 25 septembre.

Aujourd'hui la Direction de Generali France ne peut le nier, le développement de Generali France nécessite une production informatique de proximité et le maintien d'un centre de données en France. D'autant plus que les budgets prévisionnels explosent et qu'on peut s'attendre avec ce transfert à une vraie dégradation de service qui ne peut être compatible avec les projets de développement en cours.

Nous avons dû saisir la justice rapidement, pour prendre date, parce que la direction a refusé d'ouvrir des négociations avant les prochaines élections prévues en 2016, bien trop tard.

Nous sommes ouverts à une action commune de tous les syndicats qui est possible puisque nous avons tous intérêt à défendre l'UES Generali France et au sein d'elle, la filiale française de GIS.